



QUELS CONTOURS POUR LES POLITIQUES EUROPEENNES A L'HORIZON 2020 ?

Troisième forum européen des think tanks

Paris

19-20 septembre 2008

**Synthèse des Travaux,
Nadège Chambon et Eulalia Rubio**

Avec le soutien de



et le concours de

ADERLY - CLUB ASPEN RHONE-ALPES - CONSEIL GENERAL DU RHONE

LE GRAND LYON - REGION RHONE-ALPES

VILLE DE GRENOBLE – VILLE DE LYON – VILLE DE SAINT-ETIENNE

SOMMAIRE

Résumé	3
Synthèse	4
Programme	21
Liste des participants	26

RESUME

L'Europe est aujourd'hui confrontée à plusieurs crises globales d'envergure majeure -financière, géostratégique, environnementale. Ces crises préfigurent le contexte mondial dans lequel l'Union européenne devra évoluer demain. Les traits saillants de ce « *changement du monde* » sont : le basculement du centre d'activité mondial vers l'Asie et vers le Sud, l'émergence d'un nouvel ordre géopolitique multipolaire, la remise en cause du système financier international et du modèle économique fondé sur l'épuisement des ressources *naturelles*.

Les intervenants au Forum ont souligné le décalage qui existe actuellement entre le formidable changement du monde depuis le début du nouveau millénaire et les difficultés pour que l'Europe s'exprime d'une seule voix. Quelle que soit l'issue du Traité de Lisbonne, quatre réformes institutionnelles semblent incontournables pour affronter dans de bonnes conditions ces crises : la présidence permanente du Conseil, le renforcement de la codécision du Parlement européen, le passage du vote à l'unanimité au vote à la majorité qualifiée et la représentation unique dans les institutions internationales. Pour réussir la réforme institutionnelle, les dirigeants européens devront faire preuve de volonté politique.

Les ateliers thématiques ont permis de formuler quelques recommandations plus précises sur la manière de faire face à trois défis d'importance majeure – gestion des ressources durables, solidarités, mobilité. Les intervenants du premier atelier ont souligné l'urgence et l'importance de la réponse européenne qui serait nécessaire pour relever le défi énergétique et du changement climatique. L'ampleur des ressources à mobiliser pour assurer la transition vers une agriculture, une alimentation et un système économique durables exige un effort budgétaire majeur à tous les niveaux. Concernant la solidarité, il y a consensus sur le fait qu'elle reste un paramètre fondamental du projet européen, mais la façon dont elle doit s'exercer fait débat. L'Europe peut aussi apporter des réponses aux problèmes sociaux à l'échelle mondiale, que ce soit en devenant un modèle à suivre ou une puissance normative. Enfin, les intervenants soulignent la nécessité d'améliorer l'action communautaire en faveur de la mobilité, en développant des actions ciblées pour les différents types de mobilité – économique et socioculturelle. Ils ont aussi plaidé pour un renforcement du rôle de l'UE en matière migratoire.

Les intervenants ont relevé plusieurs implications budgétaires pour relever ces défis. Tout d'abord, il apparaît nécessaire de réfléchir à la taille du budget. Cela ne signifie pas d'aller vers un budget très important, mais de faire en sorte que les dépenses soient un peu accrues. Ensuite, la qualité des dépenses communautaires doit être améliorée. Il est préconisé d'utiliser le budget européen comme levier d'action à différentes échelles (national, régional, local) ou comme complément à la régulation communautaire dans certains domaines. Enfin, la création d'une taxe européenne, comme ressource propre pour accroître le budget de l'UE est apparue nécessaire, mais davantage sous la forme d'une écotaxe, clairement liée à un *grand* défi.

Des inquiétudes ont toutefois été formulées quant au déroulement des prochaines négociations sur les perspectives financières après 2013. Pour dissiper ces craintes, les intervenants ont recommandé d'engager le débat sur les politiques avant celui sur le budget. Il est aussi apparu impératif que les négociations budgétaires soient davantage publiques afin que « *les enjeux de ces négociations, qui engagent l'Union pour une période de sept ans, soient compris* ».

SYNTHESE

Introduction

L'année 2008 a interpellé l'Europe de manière inattendue. Les crises financières, russo-géorgienne, énergétiques et climatiques ont mis en évidence le caractère global des bouleversements qui s'imposent aux économies et aux sociétés contemporaines. A mi parcours de la présidence française, il est clairement apparu que l'affirmation de l'Europe sur la scène internationale et sa capacité à affronter les crises étaient plus que jamais, nécessaires.

Ce déclenchement de crises a eu lieu alors que le trio des présidences du Conseil de l'Union européenne (France, République Tchèque et Suède) entame une discussion essentielle pour l'avenir de l'Europe : celle du réexamen des politiques européennes et de leur financement. Conformément au mandat fixé par les Chefs d'Etat et de gouvernement au Conseil européen de décembre 2005, il s'agit de poser les jalons qui orienteront le débat sur l'avenir des politiques pour la période 2013-2019. Car c'est bien de cela qu'il s'agit : le budget européen n'est pas simplement un instrument financier, il est un moyen d'expression d'une volonté partagée et de définition d'un projet européen commun aux 27 Etats membres

C'est dans le contexte d'une « *présidence de crises* » et dans la perspective du réexamen des politiques communes et de leur financement en 2008-2009, que le 3^{ème} Forum européen des think tanks a été réuni. Au-delà de l'identification des défis à moyen terme, les débats ont été l'occasion d'un examen des blocages – budgétaires, institutionnels et politiques – qui entravent l'intégration et pourraient compromettre l'adaptation de l'UE aux nouveaux équilibres mondiaux. Les intervenants ont tenté d'apporter des recommandations pour que les Européens donnent à l'UE la capacité de (ré)agir plutôt que de subir les changements de l'avenir.

Les discussions ont eu lieu en trois sessions. Elles ont permis de dégager des lignes d'analyses communes et des clivages sur la manière d'envisager l'UE à l'horizon 2020, la nature et l'intensité de défis qu'elle devra relever, et la façon de les affronter, en particulier sur le plan budgétaire.

Session I- Les politiques communautaires : État des lieux et perspectives

Du point de vue du projet européen, l'année 2008 a été une année d'ombres et de lumières. D'un côté, le « non » irlandais au Traité de Lisbonne a replongé l'Europe dans une crise institutionnelle. Cette crise oblige une nouvelle fois à s'interroger sur la manière de « *relancer la machine* » et de renforcer la relation entre citoyens et décideurs européens. De l'autre, face à un ensemble de crises globales d'envergure – financière, géostratégique, environnementale – et à la « crise de gouvernance mondiale », l'action à échelle européenne s'avère plus nécessaire que jamais. L'Europe est appelée à « *se tourner vers l'extérieur* », ce qui nous encourage à réfléchir au rôle de l'Union dans un monde multipolaire et à redéfinir l'ensemble des politiques communautaires à la lumière des nouveaux défis globaux.

Les discussions lors de la première session introductive ont témoigné de ce « double regard » sur l'Europe – extérieur et intérieur. Si ces deux visions, s'avèrent « *probablement toutes deux valables* », il existe une contradiction quant au choix de la méthode utilisée dans chaque cas pour y apporter des réponses. Tandis que l'une réclame « *des résultats et de la rapidité d'action* », l'autre exige *a contrario* « *de la démocratie et la lenteur* ». Chaque solution implique également une vision différente du budget européen et de son adaptation aux défis du futur.

a) Le regard vers l'extérieur : l'Europe face aux défis globaux

Le débat s'est ouvert sur un constat d'ensemble : le monde est aujourd'hui confronté à trois crises simultanées d'envergure majeure : d'abord une crise financière, née aux Etats-Unis mais dont les conséquences sont planétaires ; ensuite une crise géostratégique, initiée par le conflit entre la Géorgie et la Russie ; enfin une crise environnementale globale, depuis longtemps avérée. La conjonction de ces trois crises, sera-t-elle conjoncturelle et rapidement surmontée, ou bien s'agit-il d'une crise durable qui transformera en profondeur le système international ?

Le sentiment général est qu'on est entré dans « *une phase durable de transition profonde* » où « *l'ensemble du système international est remis en cause* », soit dans sa dimension politique – remise en cause de l'ordre politique par la Russie – soit dans sa dimension économique – remise en cause du système financier international et du modèle économique occidental. Plusieurs intervenants s'accordent aussi à reconnaître que l'on se dirige vers un nouvel ordre mondial plus multipolaire, voire « *post-occidental* ». On parle plus concrètement d'un « *déplacement du barycentre vers l'Est* » : « *si vous regardez ce qui se passe en Asie, tout est là* », observe un participant.

Quel avenir se dessine pour l'Europe dans ce nouvel ordre mondial ? Deux visions, pas nécessairement contradictoires, émergent du débat. Les uns constatent que « *la vieille Europe* » reculera par rapport aux économies plus jeunes et émergentes : « *Si l'on pense à la situation du monde en 2025, tous les facteurs, démographiques, géopolitiques, économiques, technologique, défense, etc. montrent que le futur n'est pas brillant, ni pour l'Europe, ni pour le Japon* ». Les autres soulignent plutôt que ce contexte, en rendant moins clair le rôle hégémonique des Etats-Unis, offre une chance à l'Europe de s'imposer plus franchement sur une scène internationale multipolaire. La crise en Géorgie est citée en exemple : « *ce ne sont pas les Etats-Unis, mais l'Union européenne qui a réussi à trouver une solution* ».

Quelle que soit la vision privilégiée, plusieurs recommandations ont émergé du débat de manière consensuelle. Ce dernier consiste à premièrement, inciter l'Europe à prendre une part plus active à la gouvernance mondiale. Cela implique de renouveler le dialogue transatlantique, mais surtout de renforcer les relations entre l'Union et les puissances émergentes (Russie, Chine), car « *si nous voulons peser sur la scène internationale, il faut que nous allions au delà de l'Occident* ». Deuxièmement, il faut redéfinir l'action extérieure de l'Union sur la base d'un concept « moderne » de sécurité, comprenant les dimensions militaire et économique. Cette conception élargie de la sécurité s'avère nécessaire dans le domaine de l'énergie par exemple. Troisièmement, l'Europe doit s'impliquer plus avant dans le développement des régions voisines (Caucase, Maghreb, Afrique), car leur stabilité et leur prospérité deviendra une question vitale pour l'Union dans les prochaines années. Quatrièmement, les objectifs internes de l'Union doivent être redéfinis en tenant compte des défis globaux. Cela implique par exemple d'intégrer la lutte contre le changement climatique dans tous les domaines d'intervention (recherche, croissance, cohésion).

Reconnaissant la magnitude élevée de ces crises, quelques participants appellent néanmoins à la prudence quant à leur caractère durable. « *Je voudrais juste vous rappeler que si notre réunion avait eu lieu il y a deux ans, aucune de ces crises n'aurait été en haut de notre agenda* » avertit un participant « *il est tout à fait possible – et ce serait d'ailleurs peut-être un grand malheur pour l'Europe – que ces crises s'apaisent brutalement dans les mois ou les semaines qui viennent et que l'on passe à autre chose pour en revenir au "business as usual"* ».

b) Le regard vers l'intérieur : des pistes de relance pour le projet européen

Au moment où l'Europe s'affirme par rapport à un certain nombre de défis globaux, le processus de construction européenne peine à avancer. « *Vue de l'extérieur, l'Europe est un succès. Vue de l'intérieur, c'est le gros blues, le spleen* » observe un participant.

D'abord il y a la crise institutionnelle, générée par le « non » irlandais au Traité de Lisbonne. La magnitude de cette crise et la façon d'en sortir ne font pas l'unanimité. Si quelques intervenants avouent « *ne plus croire à la mise en œuvre du Traité de Lisbonne* », et invitent à réfléchir à la manière d'affronter les différents défis « *à traité constant* », d'autres considèrent improbable, voire impossible, de rester dans le même contexte institutionnel d'ici à 2020 : « *Je ne sais pas si on passera du Traité de Nice au Traité de Lisbonne. Ce que je sais, c'est que l'on ne restera pas dans le Traité de Nice* ». Selon ces derniers, quelle que soit la réponse donnée par les Irlandais, un prochain élargissement s'imposera (vers les Balkans, vers la Turquie peut-être) et rendra nécessaire une réforme institutionnelle. En outre, certaines modifications sont d'une nécessité telle qu'elles risquent d'être effectuées indépendamment du Traité de Lisbonne (« *est-ce que vous pensez qu'après ce qui s'est passé en Géorgie nous continuerons à avoir des présidences tournantes tous les six mois ?* »).

Le « non » irlandais amène aussi à une autre réflexion, plus approfondie, sur les causes de la désaffection populaire envers le projet européen. Plusieurs voix s'accordent pour reconnaître un problème de communication : « *la dernière enquête irlandaise montre bien l'incompréhension des citoyens et la perception faussée, nourrie de mensonges et d'ignorance face au projet* ». Il faut donc un effort de communication institutionnelle plus forte, surtout de la part du Conseil, car ce « *sont bien les Etats et les gouvernements, qui ne veulent pas une véritable politique de communication européenne* ». D'autres intervenants considèrent *a contrario*, que la communication n'est pas l'élément déterminant : « *la vraie question posée par la relation entre l'Europe et ses citoyens est celle de la capacité à résoudre leurs problèmes beaucoup plus qu'à communiquer auprès d'eux* ». Dans ce contexte, ils condamnent l'abandon auquel a été laissée la question sociale ces dernières années. « *L'Europe sociale est bloquée, et le compromis historique sur laquelle elle a été bâtie l'est aussi : si on veut plus d'Europe, on a besoin de plus d'Europe Sociale* » avertit un intervenant. L'un des défis de l'Europe est donc d'accompagner sur le plan social les changements économiques à l'ordre du jour. Car sinon, « *le risque de radicalisation d'une partie de la population face à des évolutions très importantes qui percutent leur quotidien empêchera de construire des réponses sur les moyen et long termes* ».

Accompagner les changements économiques, mais aussi garantir un équilibre juste entre libertés de circulation et droits de protection sociale au sein du marché intérieur. Plusieurs intervenants évoquent ainsi les récents arrêts de la Cour de Justice – les arrêts « Laval » et « Viking » –, qui ont déclenché une polémique dans le monde syndical en légitimant des restrictions au droit d'action collective au nom des libertés de circulation. Selon quelques intervenants, ces arrêts font preuve de la faiblesse des acteurs politiques et des partenaires sociaux, qui « *n'arrivent pas à poser très correctement l'articulation entre le social et l'économique dans une Europe à 27 avec des écarts extrêmement importants de niveaux de vie* ». Plutôt que de « *se réfugier derrière un discours sur le dumping social* », les acteurs sociaux et les forces politiques doivent travailler ensemble pour « *déterminer, dans le domaine de la libre circulation des travailleurs, quelles sont les conditions nationales opposables à des entreprises et à des salariés d'un autre pays européen et celles qui ne le sont pas.* »

c) Quelles implications pour le budget européen ?

Il y a consensus parmi les intervenants sur l'importance de mettre à profit la révision budgétaire, actuellement en cours, pour mener à une réforme approfondie des finances communautaires. Si la grande majorité des participants appuie la stratégie de la Commission –qui consiste à réfléchir d'abord aux défis et aux priorités de l'Europe puis aux besoins budgétaires correspondants à ces ambitions – certains soulignent que cette démarche n'est pas tellement différente de celle adoptée lors des dernières négociations budgétaires. Ceux-là craignent un résultat similaire à savoir, « *que la Commission présentera une proposition essayant d'équilibrer les intérêts des États membres avec un budget plus important et plus moderne. Mais, nous serons une fois de plus frustrés, par un accord rapidement conclu après minuit le dernier jour d'un sommet européen* ».

Comment empêcher que ce scénario ne se répète ? Différentes solutions sont esquissées lors du débat. Quelques-uns plaident pour une approche plus graduelle : « *Je ne crois pas que l'exercice de la Commission soit très utile (...) partir des défis globaux pour ensuite essayer de trouver des solutions ... je crois que tout le monde a les défis globaux en tête, et qu'il faut peut-être mieux partir de l'acquis et avoir une sorte de processus graduel, pas à pas, c'est-à-dire d'avoir le sens des réalités, et en fonction de ses grandes idées, des défis, voir en fonction de la mécanique, notamment budgétaire, comment on peut monter d'un grade* ». D'autres considèrent que la solution passe par la politisation du débat sur le budget, cette dernière consisterait à synchroniser les périodes de négociation budgétaire avec le mandat du Parlement européen. Lors des élections européennes, « *on aurait ainsi un débat public sur les priorités budgétaires* », dans lequel les partis devraient montrer leurs différences sur la question de la répartition des ressources communautaires. Cela renforcerait la légitimité du Parlement à l'heure de s'exprimer sur le budget, et « *mettrait sous pression les États membres* ».

Les intervenants font aussi des recommandations précises sur le budget européen à l'horizon 2020. Il y a consensus sur la nécessité de réfléchir à la taille du budget. Cela ne veut pas nécessairement dire aller vers un budget très important : « *on est souvent dans cette logique un peu binaire qui consiste à opposer la situation actuelle, très insatisfaisante, à la situation des fédérations existantes qui ont de gros budgets centraux* », observe un participant. L'objectif est plutôt de « *faire en sorte que ce « virgule quelque chose » se déplace un peu et qu'on ait un peu plus d'argent* ».

S'il s'agit d'augmenter la taille, il est aussi question d'améliorer la qualité des dépenses communautaires. L'on constate ainsi l'importance d'introduire des changements dans les procédures pour faciliter le déploiement des ressources, afin d'assurer une bonne utilisation des fonds communautaires. Certains considèrent ces réformes qualitatives comme un préalable à l'augmentation de la taille du budget : « *on n'aura pas la capacité de persuader l'opinion publique de la nécessité d'augmenter la taille du budget si on ne fait pas une réforme fondamentale des aspects qualitatifs* ». L'une des réformes procédurales qui s'avère particulièrement nécessaire est l'introduction de plus de flexibilité dans l'utilisation des ressources. Dans un monde qui est en changement constant, il devient impossible de planifier en détail les besoins budgétaires à l'horizon de sept ou dix ans. Il faut donc aller vers un budget plus flexible, comprenant des fonds de réserves et des procédures de modification plus souples.

La question de l'impôt européen fait aussi l'objet de débats. Souvent décriée comme une proposition irréaliste, plusieurs intervenants considèrent pourtant que la création de nouvelles ressources propres s'imposera dans les années à venir : « *On n'échappera pas à de nouvelles ressources européennes. On n'échappera pas au débat sur l'impôt européen, que ça plaise ou que ça ne plaise pas* » avertit un participant. Certains se prononcent clairement en faveur d'une écotaxe européenne, qui serait cohérente avec les ambitions de l'Union sur le changement climatique.

Enfin, quelques participants soulignent la nécessité d'accroître la dépense communautaire dans tel ou tel domaine. On évoque ainsi les dépenses en matière de compétitivité et d'innovation (« *une question vitale pour l'avenir de l'Europe* »), de politique extérieure et de défense, on évoque aussi le programme Erasmus et la création d'un fonds européen pour atténuer la crise alimentaire mondiale.

Session II- Les défis européens : Quelles ressources ? Quelle gestion ?

Cette deuxième session s'est déroulée au cours de trois ateliers simultanés, chacun visant à analyser un défi d'importance majeure et à dégager des recommandations pour les débats budgétaires à venir.

a) Le défi de la gestion des ressources durables

L'horizon est en grande partie structuré par les défis de la gestion de nos ressources naturelles : le climat, l'énergie, l'alimentation. La résolution de ces problèmes revêt un caractère urgent. Or les moyens politiques et financiers pour y répondre sont exigeants, colossaux et demandent une action non seulement européenne mais mondiale. Si ces postulats n'ont pas fait débat en revanche, les propositions pour y faire face ont été discutées avec force car elles imposent à l'UE d'arbitrer dans l'attribution des ressources pour financer son action.

Cet atelier a apporté des éléments de réponse aux questions suivantes : quelle action les Européens peuvent-ils mener pour affronter les enjeux globaux ? Pour relever les défis d'avenir l'UE doit-elle abandonner ses politiques historiques telles la PAC ? Quels investissements lancer à court terme ? L'UE est-elle prête à se doter des moyens d'un leadership mondial ?

Energie-Climat : quelle action européenne face à ces défis urgents et majeurs ?

Le double défi qui consiste à diminuer la consommation énergétique d'une part et l'impact de notre activité sur le réchauffement climatique d'autre part à concentrer l'attention des intervenants présents à cette discussion sur la gestion des ressources durables. Ils ont unanimement souligné l'ampleur des enjeux et adressé, dans un premier temps, un avertissement concernant l'urgence à réagir aux phénomènes en cours. « *Nous avons encore beaucoup d'efforts à faire car les progrès sont peu nombreux. La consommation d'énergie en 2013 atteindra, 17,7 milliards de tonnes de pétrole par an tandis qu'aujourd'hui nous utilisons 11,4 milliards t/an, soit une augmentation de 55%. Ces estimations relèvent d'hypothèses basses lorsqu'on les compare à l'évolution de la consommation actuelle. La hausse de 55% de la consommation de pétrole annuelle va provenir à 74% des pays en développement et 45% des seules Chine et Inde réunies.* »

Concernant le CO₂ « *notre atmosphère atteint le niveau de 387 parties par million (ppm) et suit une hausse moyenne de 2 ppm chaque année. Le rapport du GIEC indique qu'une stabilisation rapide à 450 ppm d'ici 15 ans pourrait limiter la hausse des températures à 2 degrés Celsius au dessus du niveau préindustriel et ainsi limiter les dégâts. Mais cela exigerait d'investir à une échelle sans précédent dont le coût est estimé à près de 7,5 mille milliards de dollars. Cet argent serait utilisé pour remplacer toute la capacité de génération d'énergie du monde, sachant que les puits de carbone sont une technologie qui n'est pas tout à fait au point et réclame encore des investissements.* »

Les interventions ont également concordé sur la nécessité d'engager l'UE dans une action ambitieuse en interne pour renforcer son leadership sur les questions environnementales au niveau international. L'influence de l'Europe dans les négociations internationales sur le climat ou auprès des fournisseurs d'énergie dépendra de la capacité des Etats membres à définir une position commune. Les points de vue nationaux achoppent sur de nombreux sujets à caractère stratégique : *« pour sa sécurité énergétique l'UE a besoin de parler d'une seule voix mais auparavant il faut s'entendre sur la question des approvisionnements. Or cela suppose de s'attaquer aux souverainetés nationales puisqu'il s'agit de passer des accords avec des pays tiers en la matière. »* L'UE assiste donc dans l'attente, impuissante, au passage d'accords bilatéraux, qui ne contribuent pas à la formation d'un marché unique de l'énergie (électrique, gazier, charbon, nucléaire).

Ils ont énuméré les obstacles à lever pour une action commune en matière énergétique. L'une des questions diplomatiques et stratégiques majeures est posée par la relation avec la Russie. Faut-il développer les coopérations sans exiger des clauses de réciprocité ? La question du nucléaire fait également débat. Faut-il faire du nucléaire et de l'exportation de la technologie nucléaire dans le monde, un pilier important de la politique énergétique de l'UE ? Faut-il convaincre les pays les plus réticents à recourir à cette technologie ? Pour certains Etats membres, dont la France, la réponse va de soi, mais un intervenant rappelle que *« ce n'est pas de l'avis de tout le monde qu'il s'agit d'une énergie propre et durable. »* Les intervenants ont enfin appelé au réalisme sur les coopérations actuelles : les négociations sur la mise en place d'un marché de permis d'émissions de CO₂ (ou « permis à polluer) en Europe, s'est heurtée à une difficile négociation et, malgré la récente adoption du « paquet énergie », *« on est loin d'une politique énergétique, il faudra attendre la nouvelle Commission et le nouveau Parlement pour cela. »*

Des actions à engager ont été proposées lors des débats. Une mutation des comportements dont l'ampleur relève d'*« une seconde révolution industrielle »* doit notamment avoir lieu. La promotion des économies d'énergie – notamment de chauffage – auprès des Européens donne une marge de manœuvre importante, pour lutter contre le réchauffement climatique. Bien que 80 % des Européens y soient favorables, ils acceptent peu de traduire cet engagement en termes financiers. Or le « juste prix » de l'énergie n'est pas exprimé par les prix actuels et une régulation de la consommation par les prix serait le meilleur signal pour inciter les consommateurs à faire des économies d'énergie et pour financer des investissements massifs dans les énergies renouvelables. Cette évolution est politiquement difficile à faire admettre par les consommateurs, dont le sentiment de stagnation du pouvoir d'achat dans un contexte de croissance économique atone depuis des décennies, est très fort.

Du point de vue des entreprises l'inflation du prix de l'énergie reste un problème économique puisque qu'elle enchérit les coûts de production. *« Il faut évidemment répondre aux enjeux du climat mais aussi aux enjeux du marché : la demande et la compétitivité »* précise un intervenant. Sans donner encore lieu à des recommandations précises, plusieurs encouragements à une attitude ferme ont été prononcés : *« Il faut parfois faire des choix. Quand on veut lutter contre le tabagisme il faut augmenter les prix du tabac, c'est ainsi. Ce doit être la même chose pour l'industrie, parfois des choix douloureux, mais depuis la création du monde, destruction créatrice, il faut faire les choix politiques d'engager la transition. »*

L'agriculture et l'alimentation : des défis d'avenir, une politique à rénover

La PAC, historiquement la principale politique de l'UE, étroitement liée à la gestion des ressources naturelles, a été l'objet d'un débat aux positions très marquées. Alors qu'elle absorbe plus de 40% du budget commun en 2008, la place à lui consacrer dans le budget de l'UE en 2020, invite à faire le bilan de ses missions. Un intervenant résume ainsi la force des interrogations au sujet de la PAC : *« Faut-il arbitrer entre les politiques car il n'y a pas de fonds ? Il ne faut pas financer des politiques*

obsolètes. On ne sait pas en Europe à quoi sert la PAC. Il faut que le citoyen sache à quel problème répond le budget européen. »

Les interventions les plus critiques ont contesté l'impact positif de la PAC sur le bien-être des citoyens européens, les discordances entre Etats membres à son sujet seraient une autre preuve du manque de légitimité de cette politique. Face aux remises en cause, plusieurs intervenants en ont rappelé les accomplissements : *« la PAC a permis à l'agriculture européenne d'améliorer sa compétitivité, de préserver une productivité importante dans les zones rurales et d'assurer la sécurité alimentaire de l'Europe. Il ne faut pas le nier. »*

Toutefois, y compris parmi les défenseurs de la PAC, un consensus s'est dégagé des discussions sur la nécessité de réformer en profondeur cette politique. Plusieurs points ont été mentionnés : l'inégalité de répartition des aides, *« les plus gros ont toujours été aidés alors qu'ils n'en n'ont pas forcément besoin, il faut réorienter les aides »*, *« il faut produire plus pour assurer notre sécurité alimentaire et lutter contre l'insécurité alimentaire dans le monde et produire mieux en adaptant le second pilier de la PAC aux nouveaux défis »* (changement climatique, eau, pollution des sols, etc.), il faut lui *« redonner des missions claires »*. Les intervenants n'ont pas contesté la nécessité de repenser la PAC, et d'en réduire un peu le coût, en revanche aucune solution n'a été avancée sur l'orientation à donner aux changements.

De nouveaux défis majeurs sont venus renforcer le camp, majoritaire, favorable au maintien d'une politique agricole européenne. A la lumière des récentes émeutes de la faim, conséquence directe de la flambée des prix des produits agricoles en 2008, des intervenants ont rappelé qu'une *« politique publique pour l'agriculture et l'alimentation est nécessaire car ce ne sont pas des marchandises comme les autres, elles nécessitent une régulation supplémentaire à celle du marché. »* Les mécanismes de régulation des marchés agricoles et leur potentiel impact défavorable sur le développement ont été analysés par un intervenant : *« Ce ne sont que des quantités marginales qui déterminent les prix et de là vient leur extrême volatilité. La flambée des prix du début d'année et de l'été aurait fait basculer 100 millions de personnes dans la pauvreté. Nous progressions lentement vers les 8 objectifs du Millénaire de 2015, mais nous progressions régulièrement. Là il faut enregistrer un très net recul. »*

Face à ces récentes évolutions, de nombreuses voix se sont élevées pour avertir que le défi alimentaire mondial obligerait l'UE à garder une politique agricole. *« 200 000 bouches supplémentaires sont à nourrir en plus chaque année. L'Europe doit se nourrir et apporter sa contribution à l'alimentation mondiale. »* *« Au niveau mondial, la demande est très clairement inférieure à l'offre en raison de sous-investissements, notamment dans les pays touchés par la famine. »* Une majorité d'intervenants a exhorté l'UE à tenir compte de ces enjeux globaux *« l'UE doit favoriser la mise en place de politiques agricoles dans les différentes régions du monde pour solidifier les régions fragilisées par l'ouverture. »* Face au défi alimentaire, plusieurs intervenants ont également approuvé la proposition de rétablir un instrument de régulation : *« Ne faudrait-il pas revenir à des politiques d'il y a 50 ans critiquées souvent par idéologie : les stocks stabilisateurs. Ils ont été critiqués en raison des coûts correspondant à leur restitution et gestion, stocks de produits alimentaires. (...) Il serait temps de mettre en rapport le coût d'une politique de stocks régulateurs en parallèle au coût de l'absence d'une telle politique. »*

Quelle contribution européenne pour relever des défis globaux ?

Les analyses proposées dans le cadre de l'atelier ont convergé sur l'ampleur des investissements à effectuer, donc des financements à mobiliser pour que notre modèle de développement devienne durable. Les changements technologiques à opérer reviennent à engager à marche forcée une nouvelle révolution industrielle. Face au risque d'inaction généré par une levée de fonds colossale, plusieurs intervenants ont invité à voir dans ces « coûts » des « opportunités » d'investissement et

de croissance. *« Nous avons pour habitude d'observer les coûts, mais le coût de la non action sera rapidement colossal par rapport au coût immédiat de l'action. Non seulement il faut comparer ce que cela coûterait immédiatement, mais ce que cela coûterait si l'on reportait la dépense. »*

Les interventions ont également convergé sur l'urgence de la mobilisation *« la question n'est pas de prévoir les marges de manœuvre à l'horizon 2013 mais les actions à mener tout de suite. »* Or les intervenants dénoncent *« l'absence de traduction des paroles dans les faits. »* Les entraves à la compétitivité immédiate naissent de ces nouveaux investissements : *« On sait qu'un certain nombre de producteurs ont intérêt à ce que les choses ne changent pas. Au nom de la compétitivité certaines firmes font du lobbying auprès de la Commission et des gouvernements nationaux, agitent l'opinion. »* Les intervenants incitent à la fermeté en la matière *« l'intérêt privé de certains producteurs n'est pas l'intérêt public de l'Europe. Il ne faut pas céder et maintenir la pression et l'exigence de nos engagements. »*

Plusieurs recommandations pour l'UE ont émergé du débat : tout d'abord la contrainte de la « durabilité » doit être intégrée à toutes les politiques de l'UE. Ensuite, le budget européen doit être revu à la hausse mais ne sera jamais suffisant pour répondre à l'ampleur de ces défis. La dépense communautaire devrait donc être une petite partie d'une politique qui permettrait à l'Europe de changer ses habitudes de production et de consommation d'énergie et d'encourager le reste du monde à le faire. Le renforcement de la régulation, par voie réglementaire, permettrait de compléter la seule action budgétaire. *« On sait que les contraintes ajoutées dans les législations engendrent des incitations à l'innovation et au progrès technique, qui font que le coût peut se transformer en opportunité (ex : automobiles) »*. La piste d'un cofinancement public-privé et national/européen a été également plusieurs fois évoquée par les intervenants. Le rôle de l'UE consisterait dès lors à inciter une pluralité d'acteurs à adopter des pratiques durables. Certains insistent sur la dimension pédagogique de la politique à ne pas négliger *« Il faut sortir de l'approche top-down. Relever de pareils défis a un coût qu'il conviendrait de préciser et d'expliquer aux consommateurs/contribuables. »*

Au-delà de ces principes généraux une batterie de pistes, ont été signalées pour enclencher une révolution des pratiques : faut-il introduire une écotaxe européenne ? Faut-il émettre des obligations européennes, dont la Banque européenne d'investissements serait chargée ? Cette proposition de Jacques Delors, permettrait de dégager des fonds pour investir dans le développement durable. Faut-il également que le revenu de la mise aux enchères des permis de polluer soit affecté au budget européen, plutôt qu'aux budgets nationaux des Etats membres ?

Les défis du développement durable étant globaux, les intervenants ont insisté sur la dimension extérieure des politiques de l'UE : *« Nous ne pourrions résoudre le problème au niveau européen mais mondial et nous aurons à payer au niveau mondial »*. *« Les objectifs 20-20-20 sont bons et nous devons les tenir sans les affaiblir comme la Commission l'a fait récemment. Nous devons intégrer ces objectifs à notre stratégie globale et la porter à l'échelle internationale en allant vers la Banque mondiale et ses membres les plus puissants pour s'assurer qu'ils prennent en compte la stratégie climatique. »* Les intervenants ont de plus insisté sur l'importance d'un leadership de l'UE sur la scène globale en matière environnementale et climatique : *« ces biens publics mondiaux, ainsi que la santé, sont au cœur de notre projet européen »*. L'UE devra *« encourager l'action commune dans un contexte où le multilatéralisme traverse une passe difficile en amenant tout d'abord amener les Etats-Unis à la table des négociations, cela sera plus simple avec la prochaine administration, mais il faudra aussi y amener le monde en développement. »*

L'invitation du monde en développement à l'adoption de nouvelles pratiques a fait l'objet de toutes les attentions : *« La tension entre les court et long termes est beaucoup plus forte dans les pays pauvres que dans les pays riches. Nous ne pouvons empêcher les PED de se développer en contestant la durabilité de leur modèle industriel et de leurs technologies. Nous devons les aider à passer la transition et à relever le défi. »* La principale question pour un développement vert

revient selon les intervenants aux pays riches : sont-ils prêts à payer pour aider les PED ? Avant de trouver des réponses à cette question difficile, l'une des actions prioritaires *« serait de faire en sorte que chez nous et ailleurs dans le monde on fasse que l'énergie soit payée à un prix conforme. On sait que les prix pratiqués dans les PED sont faux : les prix de l'énergie sont subventionnés. Cela est dramatique puisque les indicateurs ne fonctionnent plus dans ces pays là. »*

b) Le défi des solidarités

La solidarité est l'un des paramètres fondamentaux du projet européen. Or, la façon dont cette solidarité doit s'exercer ne fait pas l'unanimité. Si certains estiment nécessaires de renforcer la politique de cohésion et d'actualiser la réglementation sociale européenne, d'autres se demandent si *« l'Europe est la dimension à laquelle il faut agir »* et mettent l'accent sur les bénéfices sociaux de l'ouverture du marché intérieur et de la mise en place de la stratégie de Lisbonne au niveau national. En tout cas, tous les intervenants s'accordent sur le fait que le défi de solidarité est non seulement interne, mais externe. Que ce soit en tant que référence mondiale ou en tant que puissance normative, l'Europe est appelée à jouer un rôle plus important dans la construction d'une gouvernance sociale mondiale.

La politique de cohésion : bilan et perspectives

Bien que le terme « solidarités » puisse se référer à plusieurs choses, la solidarité entre régions est celle qui concentre plus d'attention (et plus d'argent) au niveau européen. Il n'est donc pas surprenant que le débat se soit d'abord centré sur les objectifs et l'avenir de la politique de cohésion.

Le débat démontre l'existence de deux visions contraires sur l'efficacité et la raison d'être de l'action européenne en matière de cohésion. Certains intervenants expriment des doutes sur l'efficacité des fonds structurels. Ils considèrent que le budget est trop faible pour avoir un impact significatif en termes de redistribution et remarquent l'importance d'autres instruments, tels que le marché intérieur, pour promouvoir la convergence en Europe. Ils plaident pour une politique de cohésion réduite concentrée sur les pays de l'Europe centrale et orientale. C'est dans ces pays que l'aide financière européenne peut faire une différence, compte tenu de leur niveau de développement. D'autres participants pensent, au contraire, que la politique de cohésion a bel et bien démontré son utilité. Non seulement en réduisant l'écart entre régions riches et pauvres, mais en montrant l'efficacité de l'approche territoriale, qui peut très bien servir à d'autres causes : *« la politique de cohésion a eu l'originalité de se brancher sur les régions. Cette approche territoriale a été considérée comme efficace, elle semble donc utile pour faire face à de nouveaux défis qui touchent le territoire de manière inégale, tels que la globalisation, le climat ou le changement démographique »*. En outre, soulignent ces participants, les objectifs de la politique de cohésion vont au-delà de la convergence territoriale. Les fonds structurels servent aussi à corriger les effets négatifs générés par le modèle de développement existant, soit en termes sociaux (ex. : travail précaire) ou écologiques (ex. : réchauffement climatique). Ainsi, en plus d'assurer un développement territorialement harmonieux, la politique de cohésion vise à assurer que ce développement soit socialement acceptable et écologiquement soutenable.

Ces différentes visions de la politique de cohésion reflètent en partie un désaccord plus profond sur la façon d'articuler les objectifs de croissance et de solidarité en Europe. Ainsi, comme l'observe un participant, le débat montre une tension entre *« ceux qui considèrent que laisser-faire le marché et la concurrence, mène à un enrichissement supérieur et finalement à la solidarité, par un effet de*

« trickle down », et ceux qui incitent à promouvoir la solidarité en tant que telle, étant donné les piètres performances de notre mode de développement en termes de solidarité ».

Cette vision manichéenne entre croissance et solidarité s'avère fautive. Comme le souligne un participant, *« l'une des particularités de l'Europe a été de ne pas opposer solidarité et compétitivité, mais de tenter de les marier »*. On évoque ainsi l'exemple des pays Nordiques, qui sont *« les plus performants en matière économique et sociale »* précisément parce qu'ils ont réussi à allier ces deux pôles. Le vrai défi pour l'Europe aujourd'hui n'est donc pas de *« choisir entre compétitivité ou solidarité »*, mais de *« savoir comment on les articule et l'on repense la relation entre sphères publique et privée »*.

Au-delà de la cohésion : quels autres moyens pour une action européenne de solidarité ?

Au-delà de la politique de cohésion, l'Europe compte sur d'autres moyens d'intervention pour agir en matière de solidarité et notamment, la réglementation, qui prend souvent la forme de directives. De l'avis général la période actuelle est perçue comme une période de régression de la législation sociale. Depuis l'élargissement, l'Europe a vu se creuser les écarts des réalités sociales au sein de l'UE, et s'est traduit par une plus grande faiblesse du dialogue social et de la capacité du Conseil à approuver des directives sociales. *« On voit bien les difficultés qu'il y a sur le temps de travail, et sur un certain nombre de sujets »* relève un intervenant.

Deuxième atout pour l'Europe, la Stratégie de Lisbonne. Plusieurs intervenants considèrent celle-ci comme l'instrument le plus puissant pour promouvoir la cohésion économique et le progrès social en Europe. Or, après bientôt dix ans de mise en œuvre, les résultats ne sont guère satisfaisants. Certains demandent une augmentation des dépenses européennes dans des domaines tels que l'éducation, la recherche ou les infrastructures transnationales. D'autres considèrent qu'il faut plutôt mobiliser le niveau national, en améliorant le fonctionnement de la Méthode Ouverte de Coordination (MOC). Ils proposent en particulier de renforcer la MOC par un système d'incitations et de sanctions (*« stick and carrots »*), l'objectif étant de pousser les gouvernements nationaux à mettre en place les actions et réformes nécessaires pour achever les objectifs de croissance, d'emploi et de protection sociale fixés à l'échelon européen.

Au cours des débats l'attention s'est également focalisée sur l'urgence et la nécessité de *« penser »* la complémentarité entre différentes politiques. *« L'Europe ne s'en sortira pas si elle ne traite pas de manière cohérente les questions sociales, économiques et environnementales »*, avertit ainsi un intervenant. Or, l'Europe aujourd'hui travaille avec des outils largement déconnectés les uns des autres, comme l'illustre le fonds d'ajustement à la globalisation. Créé en 2006, lors des négociations pour les perspectives financières actuelles, ce fond met en place des moyens pour aider les travailleurs victimes de la globalisation mais *« ne conditionne pas l'utilisation des ressources au dialogue social et à la qualité des réponses apportées »*. Il serait ainsi préférable de conditionner les aides à des programmes de formation, recherche ou emploi, cohérents avec la stratégie de Lisbonne ou bien avec la politique énergétique et climatique européenne.

Comment repenser l'action européenne en matière de solidarité dans un contexte globalisé ?

Plusieurs intervenants soulignent aussi la nécessité de redéfinir l'action européenne en matière de solidarité en tenant compte des défis de la solidarité à l'échelle mondiale. Deux phénomènes attirent notamment l'attention des intervenants.

Le premier correspond à l'accroissement des inégalités salariales dans plusieurs pays. Les tendances observées ces dernières années, constate un intervenant, donnent à voir *« une égalisation entre les Etats (la Corée par exemple vient de passer l'Allemagne en termes de RNB) mais*

parallèlement les écarts se creusent au sein d'un même pays ». Dès lors, comment faire face à cette évolution ? Certains minimisent son importance, en soulignant l'origine politique de cet écart de salaire « *plusieurs études démontrent que les politiques ont un impact très significatif sur l'inégalité salariale. Donc, ces inégalités relèvent du choix politique* ». D'autres considèrent que le creusement de l'écart salarial n'est pas un effet inévitable des transformations économiques mais précisément le fruit d'un choix politique, et en déduisent qu'il faut s'interroger sur les raisons de l'écart et la façon de le réduire. Comme le souligne un intervenant, dans ce type de réflexion « *la question de la taxation s'impose* », car on ne peut pas ignorer que la politique fiscale demeure « *la politique la plus importante en matière de solidarité et redistribution* ».

Le deuxième phénomène est celui de la réorganisation des processus de production à échelle globale. Aujourd'hui, la production des entreprises est fragmentée en plusieurs opérations qui se déroulent en différents pays. La nature de ce phénomène fait pourtant l'objet de discussion. Certains considèrent qu'il faut se méfier d'une interprétation trop « occidentale », qui réduit le phénomène de réorganisation à la délocalisation des entreprises issues de pays développés vers des pays pauvres. En effet les multinationales issues des pays en voie de développement sont de plus en plus nombreuses et l'existence de productions à haute valeur ajoutée est non négligeable dans des pays comme la Chine ou l'Inde. D'autres reconnaissent cette tendance, mais soulignent le caractère marginal de ce phénomène : « *67% des exportations chinoises proviennent d'entreprises ayant leur maison mère dans la zone de l'OCDE* » observe ainsi un participant.

Quelle que soit la nature du phénomène, la fragmentation des processus de production limite la capacité des pouvoirs publics à réguler l'activité économique. Il y a donc un « décalage » entre la réalité économique (qui fonctionne à échelle globale) et la réalité politique (qui reste encore à l'échelle nationale ou européenne). Pour résoudre ce décalage, il faut aller vers un renforcement de la gouvernance mondiale. Dans ce contexte, l'Europe a sûrement un rôle à jouer. Elle a déjà montré sa capacité à jouer un rôle important sur la scène internationale, notamment dans le domaine du changement climatique. Or, il faut le succès dans le domaine changement climatique est-il l'exception ou bien la règle ? Quelques-uns se montrent plus pessimistes, soulignant les difficultés à construire une action coordonnée dans certaines institutions telles que le Bureau International du Travail (BIT) ; une institution « *où l'Europe n'existe pas* ».

Enfin, les participants évoquent l'importance du modèle social européen en tant que référence mondiale. Le modèle européen n'est pas seulement « moralement préférable », il est aussi plus capable d'offrir une réponse constructive face à la globalisation, surtout si on le compare avec le modèle américain. Ainsi, observe un participant, « *le fait d'avoir des indemnités chômage, de ne pas perdre l'assurance maladie en cas de perte de travail, de ne pas perdre notre pension etc. ... change complètement la manière dont les travailleurs européens perçoivent la globalisation par rapport aux travailleurs américains. Si le travail restait aux Etats-Unis, le reste serait sauf. Or les emplois s'en vont aussi des Etats-Unis à l'heure actuelle, ou ils y restent mais avec des niveaux de salaires inférieurs, sans assurance maladie, sans pension, etc.... C'est pourquoi la réaction naturelle des Américains est le protectionnisme (...). L'Europe doit être capable de construire une réponse non-protectionniste à la globalisation, et peut-être influencer la discussion américaine sur ce sujet.* »

c) Le défi de la mobilité

Quand l'on parle de mobilité en Europe, deux phénomènes doivent être distingués : d'une part la mobilité au sein de l'Union, d'autre part la mobilité de « l'extérieur » vers l'Europe – « flux migratoire ». La première est un élément essentiel du projet européen. A la fois cause et effet de l'intégration européenne, elle a le rang de liberté fondamentale dans les Traités et est explicitement

promue par la Commission au travers de différents programmes. La deuxième, en revanche, est longtemps restée à l'écart de l'agenda européen. C'est seulement au cours des derniers mois, dans le cadre des discussions sur le Pacte « Immigration et Asile », qu'un discours et une action coordonnée à l'échelle européenne ont émergé sur l'immigration.

Les intervenants de l'atelier « mobilité » se sont interrogés sur la nature de ces deux types de mobilité – interne et externe – et les enjeux posés par chacune d'elles au niveau européen.

La mobilité au sein de l'Union

La mobilité des personnes est sans doute l'un des effets les plus visibles de la réalisation du marché unique. Elle s'est accrue significativement au cours de la dernière décennie en raison de deux facteurs principaux. D'une part, l'achèvement du marché intérieur a réduit notablement les obstacles à la circulation des personnes. « *Quand Erasmus fut créé, au milieu des années 80, l'Europe était très différente de ce qu'elle est aujourd'hui. On n'avait pas Schengen, on n'avait pas l'euro, et on n'avait pas non plus Ryan Air et autres low-cost* ». D'autre part, l'élargissement vers l'Est a creusé l'écart économique au sein de l'UE et par conséquent, engendré une augmentation des flux migratoires intra-communautaires.

La mobilité, est-elle un phénomène positif ou négatif ? Au niveau individuel, force est de constater que la majorité des individus qui quittent leur pays le font à contrecœur, poussés par la nécessité économique plutôt que par le désir de changer de vie. « *La plupart des personnes n'aiment pas bouger, on bouge quand on n'a pas le choix* » observe un participant. En outre, le fait de changer de pays ne rapporte pas toujours des bénéfices immédiats en termes de gains et de qualité de vie, comme le montrent les « *nombreuses Roumaines éduquées qui travaillent comme femmes de ménage en Italie* ». Nonobstant, la mobilité reste une expérience profitable pour la plupart des gens. En définitive, les gens changent de pays parce qu'ils espèrent en tirer des bénéfices, soit à court terme – meilleurs salaires – ou à long terme – meilleures opportunités pour les enfants. En outre, il ne faut pas oublier les bénéfices non économiques de la mobilité. Ainsi, une expérience de travail ou d'étude à l'étranger peut servir à « *ouvrir les territoires mentaux* », permet de connaître d'autres langues ou modes de vie ou de réveiller l'intérêt pour d'autres cultures.

Les intervenants sont d'accord sur les bénéfices économiques de la mobilité pour l'ensemble de l'Union, que ce soit en termes de compétitivité ou d'un meilleur fonctionnement du marché intérieur. Nonobstant, des intervenants signalent l'existence de quelques effets négatifs. « *Le fait que des Polonais diplômés aillent travailler en Irlande à des postes manuels n'est pas un progrès pour l'Europe en termes d'exploitation de notre capital humain* » observe un participant. D'autres vont au-delà et dénoncent une contradiction entre mobilité et convergence territoriale. La mobilité, notamment celle des jeunes diplômés, n'aurait-elle pas pour effet d'entraver la convergence entre territoires ? Ce qui se passe en Europe ne serait-il comparable à la « fuite de cerveaux » observée entre pays du Sud et du Nord ? On réfute à juste titre en pointant la différence entre mobilité intra-européenne et migrations Nord/Sud. Au niveau intra-communautaire, les allers-retours sont plus fréquents et les séjours à l'étranger plus temporaires que permanents. C'est notamment le cas des nombreux Polonais qui restent quelques années en Irlande, puis retournent en Pologne.

Plusieurs programmes européens financent la mobilité en Europe, on peut citer le programme Erasmus pour les universitaires ou encore les actions Marie Curie pour les chercheurs. Comme l'explique un participant, ces actions en faveur de la mobilité répondent à un double objectif : l'un économique – promouvoir la compétitivité et le bon fonctionnement du marché unique – l'autre politique – promouvoir l'échange interculturel et le développement d'une identité européenne. Or, ces deux objectifs sont parfois mélangés dans le même programme, au détriment de l'efficacité de l'action. La distinction claire entre les deux objectifs et la conception d'actions ciblées seraient préférables. Ainsi, l'objectif économique réclame des programmes de mobilité bien ciblés sur

certaines populations (chercheurs, universitaires) et orientés vers le financement de longs séjours à l'étranger. En revanche, l'objectif politique réclame des programmes de mobilité orientés vers une population la plus large possible et destinés à financer des séjours, éventuellement de courte durée, à l'étranger.

La question migratoire

Force est de constater que la question migratoire est une question épineuse : *« le problème avec la migration »,* observe un intervenant, *« est que les défis qu'elle pose ne peuvent réellement être résolus ; la seule chose que l'on peut faire est de bien les gérer »*. Pourtant, l'opinion publique réclame de l'action, des solutions face à un phénomène difficilement accepté. La population, observe un participant, *« a une vision simpliste de ce sujet ; elle considère que l'état de stabilité et de paix a été déstabilisé par l'arrivée des immigrés, et réclame en retour une solution »*.

Face à l'opinion publique, politiciens et intellectuels n'ont pas su construire le « bon » discours sur l'immigration. Le problème principal relève du manque d'effort pour comprendre les motivations d'un rejet si frontal de l'immigration, commente un intervenant : *« l'attitude générale consiste à dire que : « les gens ne comprennent pas ce qui se passe à l'échelle mondiale. » au lieu de réfléchir à la manière d'atténuer les peurs qu'ils expriment »*.

Plusieurs intervenants signalent aussi l'existence d'un « double discours » sur l'immigration de la part de l'élite européenne. On remarque d'une part le discours relatif à « l'Europe en tant que pouvoir normatif ». Les tenants de ce discours réclament l'ouverture des frontières, le renforcement du rôle de l'Europe comme puissance normative d'envergure mondiale, et présente l'immigration comme un phénomène lié au sous-développement. On relève d'autre part le discours sur « l'Europe forteresse », qui encourage à maintenir et renforcer les frontières, la mise en place de mesures de contrôle et de surveillance, et qui s'appuie sur l'enchaînement psychologique « immigration-terrorisme-sécurité ».

La plupart des intervenants applaudissent l'approbation du Pacte Européen de l'Immigration et de l'Asile. On s'accorde sur le fait que le Pacte est très vague dans son contenu, notamment sur la question de la répartition de responsabilités entre l'UE et les Etats membres. Si certains critiquent cette imprécision, et craignent qu'elle entraîne des problèmes lors de la concrétisation, d'autres considèrent *a contrario* que cela est une bonne chose étant donnée l'étape où l'on se trouve dans le débat sur l'immigration en Europe : *« je crois que le débat sur l'immigration en Europe est extrêmement positif, mais il commence juste à se développer ; c'est vrai que le Pacte ne dit pas grand-chose sur la répartition des compétences, mais cette ambiguïté constructive est nécessaire. Même si l'Europe semble un acteur naturel en faveur de l'immigration, on commence à peine à définir son rôle, et cela prendra du temps »*

Un autre point intéressant du débat évoque la connexion entre démographie et immigration. Comme l'explique un intervenant, le vieillissement de la population aura sans doute des effets croisés sur l'immigration en Europe. Nous aurons davantage besoin des immigrés pour faire fonctionner notre économie. Mais les sociétés européennes seront plus âgées, il est donc probable qu'elles soient plus conservatrices qu'aujourd'hui dans ce domaine. On peut en conséquence imaginer un scénario sombre à l'horizon 2020, dans lequel les opinions publiques seraient encore plus opposées à l'immigration et les partis politiques seraient forcés de prendre des positions plus conservatrices à cet égard.

Session III- L'Europe à l'horizon 2020 : Que faire ? Comment ?

Cette session visait à tirer les leçons des analyses précédentes. Les discussions ont tenté de dégager des recommandations pour mettre l'UE d'aujourd'hui sur la voie d'une action à la hauteur des défis de 2020. Les participants ont notamment concentré leur attention sur la façon d'adapter le budget européen aux besoins de l'avenir.

a) Agir à l'échelle continentale pour relever les défis en 2020

Les intervenants ont insisté sur l'absence d'alternative à l'UE dans la mesure où « *les Etats européens n'ont plus dimension suffisante, seule Europe peut faire face aux défis.* » Les récentes crises financière et russo-géorgienne ont rappelé qu'elle offrait un cadre de régulation et d'action adapté à l'échelle des problèmes à résoudre. Les scénarios d'évolution des équilibres mondiaux argumentent eux aussi en cette faveur : sur le plan strictement économique, l'Europe court un risque de marginalisation avec la montée en puissance des pays émergents -dont la Chine, l'Inde et le Brésil en tête. Un scénario optimiste permettrait à l'Europe de trouver sa place dans ce nouvel ordre mondial. « *Assurément ce nouveau monde multipolaire, n'est pas forcément plus facile à réguler et en tout cas il s'agit d'un monde de nations-continent : les Etats-Unis, la Chine, l'Inde, le Brésil, la Russie. L'Europe est un continent organisé mais ce n'est pas une nation et ne le sera probablement jamais.* »

Les traits saillants de ce « *changement du monde* » seront dessinés par le basculement du centre d'activité mondial vers l'Asie et vers le Sud. Corrélativement à ce basculement nous assisterons à la « *fin d'un monde transatlantique où l'Europe et les Etats-Unis dominaient la scène internationale* ». Ensuite, le défi énergétique et climatique deviendra un élément structurant dont les répercussions économiques et politiques émergent progressivement. Enfin, on assistera au retour de politiques de puissance dont la Géorgie est une preuve.

L'énumération des défis d'ampleur dont les effets se font progressivement ressentir a également permis de mesurer ce qui se joue dans les choix et les anticipations d'aujourd'hui. Au niveau global ont été cités : l'environnement, le changement climatique, la sécurité alimentaire, la sécurité extérieure, la régulation des marchés financiers, la construction d'une gouvernance mondiale. Et un intervenant de résumer ainsi « *l'horizon 2020 sera dominé par l'urgence de faire face aux défis globaux, dans un monde plus globalisé, plus multipolaire, plus compétitif, peut-être plus conflictuel et en pleine mutation.* »

Le degré de scepticisme des intervenants sur la volonté des dirigeants européens à se mobiliser comme un seul homme a cependant compliqué la perspective. « *Le décalage entre le formidable changement du monde depuis le début du nouveau millénaire et la frilosité européenne est frappant.* » « *Seule la dimension européenne est pertinente pour le nouveau monde. Or ce message là on ne l'entend pas très clairement de la part des dirigeants politiques.* » La volonté politique sera nécessaire car dans de nombreux domaines (social, coordination de politiques économiques conjoncturelles, etc.) des efforts restent à accomplir. L'absence de politique étrangère et de défense est « *un vrai péché dont il faut se confesser* ». Tout d'abord, l'absence de diplomatie énergétique a également été dénoncée car « *L'Europe est plus apte que les Etats-Unis à avoir un rôle de leadership* » et l'énergie est « *au cœur de la politique étrangère de toutes les autres puissances du monde* ». Ensuite l'intervention de la présidence française de l'UE dans la crise russo-géorgienne a été félicitée par les intervenants pour les leçons à en tirer. L'Europe a été incitée à « *prendre de*

nouvelles responsabilités : qui consistent à partager le fardeau des interventions diplomatiques et militaires. La responsabilité principale qui lui incomberait serait de traiter le problème Russe. Les Etats-Unis, trop sollicités par ailleurs, joueraient le seul rôle de soutien. »

L'inefficience des investissements de défense des Européens a été soulignée à plusieurs reprises : *« on paie 40% du budget des Etats-Unis mais on est loin d'avoir 40 % de leurs capacités en matière de défense. Il faut concentrer nos dépenses militaires vers des moyens utiles pour les opérations de maintien de la paix, démocratie, etc. »* Plusieurs interventions ont relevé l'existence d'un important déséquilibre dans la répartition des charges en matière de défense *« certains contribuent énormément et d'autres quasiment pas »*, cela remet en question la durabilité d'un tel échafaudage.

b) L'UE en quête d'un budget

Bien que l'analyse des défis et la nécessité de la réforme budgétaire, de nombreuses inquiétudes ont été formulées à propos du déroulement des prochaines négociations sur les perspectives financières après 2013 : *« En parlant d'avenir, ne va-t-on pas voir se diluer les positions et à la fin, ne plus s'entendre et chacun revenir à sa calculatrice »*. Pour dissiper ces craintes, il est recommandé d'engager un débat sur les politiques avant celui sur le budget, Cette étape préalable ne sera pas simple car *« l'hétérogénéité des préférences est posée de manière plus aigüe à vingt-sept voire plus encore en 2020. »*

Deux approches distinctes de la réforme du budget ont été proposées. Les uns préconisent une meilleure utilisation du budget européen existant *« Il n'y a pas de vrai budget commun, 120 à 130 milliards d'euros par an, c'est peu. Cela représente 0,2% du PNB. Mais c'est du cash ! Et les frais de fonctionnement – les traitements et pensions des fonctionnaires – sont peu élevés. Cela donne un effet de levier considérable si cet argent est bien utilisé. Ce n'est pas seulement une question de volume mais de meilleure utilisation. »* Les tenants de cette position justifient cette position prudente vis-à-vis du budget commun : *« C'est un conseil que je donne à ceux qui veulent augmenter les politiques communautaires : il ne faut pas commencer par l'augmentation du budget. Il y a une révolution budgétaire à faire mais on a intérêt à s'y prendre par la qualité avant de s'y prendre par la quantité sinon on se heurte à une énorme méfiance, justifiée, des Européens. »* Toutefois la majorité des intervenants n'envisage pas d'autre issue pour relever les défis que l'augmentation du budget commun. *« Nous devons aller au-delà de la coordination. C'est important pour notre compétitivité, notre identité et notre modèle social européens. »*

C'est autour des trois fonctions de Musgrave que la répartition des dépenses est préconisée. La première fonction du budget vise au financement des dimensions collectives du développement (infrastructures, investissements à long terme). Ces dépenses *« sont nécessaires à l'Europe mais ne sont pas encore engagées »*. La seconde fonction du budget est d'assurer la cohésion sociale (dépenses dites de « redistribution » telles que les fonds structurels). La troisième fonction du budget consiste à garantir la stabilité macroéconomique au travers d'interventions budgétaires de nature contra-cyclique, comme celles qu'ont entrepris les Etats-Unis pour endiguer la crise actuelle.

Compte-tenu de la taille réduite du budget commun, les participants préconisent l'utilisation du budget européen *« comme levier »* d'actions à différentes échelles et domaines. Ainsi, la dépense communautaire inciterait la mise en place de politiques nationales, locales et régionales, et déploierait son effet grâce au cofinancement. Elle pourrait aussi servir de complément à la régulation communautaire en certains domaines: *« Certaines politiques fonctionnent grâce à la réglementation, d'autres par le budget et d'autres par l'alliance entre ces deux outils. »* Enfin, la création d'une taxe européenne, comme ressource propre pour accroître le budget de l'UE est

apparue nécessaire, mais davantage sous la forme d'une écotaxe, qui serait liée à un *grand défi* car « *il faut lier les impôts fédéraux à des objectifs qui peuvent être compris.* » D'autres moyens existent pour accroître les ressources et notamment la création d'obligations européennes, qui permettrait de financer par exemple des investissements dans les infrastructures.

Enfin, bien que tout le monde s'accorde sur ce point, « *l'absence de gouvernement économique pose un grave et gigantesque problème. Il est extraordinaire que l'on n'arrive pas à rassembler nos dirigeants politiques pour analyser les politiques nationales décidées face au ralentissement de la croissance sans provoquer des scandales. Certains ont beaucoup de méfiance face à ceux qui s'organisent. Alors que nous avons une politique commune, une même monnaie, nous avons du mal à nous rassembler pour en discuter...* »

c) Une gouvernance à renforcer

La reconnaissance des défis globaux qui s'imposent à l'Europe, de leur urgence et du besoin de créer de nouvelles institutions est unanime. Mais l'action commune butte sur la *bonne* méthode à employer pour y parvenir. Cette question apparaît d'autant plus « angoissante » pour l'avenir de l'UE que la ratification du Traité de Lisbonne et les votes négatifs bloquent tout renforcement de la gouvernance. Les intervenants ont avancé des recommandations pour sortir de cette impasse.

Que faire pour mener à bien le processus de ratification du Traité de Lisbonne ? De nombreuses prises de positions en faveur du prolongement du processus mais avec différentes voies de sortie ont été formulées « *il faut continuer, quitte à donner des réponses aux inquiétudes des populations qui l'ont rejeté ou bien il faut proposer l'opting out à l'Irlande et une coopération très étroite avec l'UE* ». Des solutions de long terme pour ne pas renouveler de tels blocages ont été évoquées tel que le changement de la constitution des Etats qui obligent à passer par une ratification par voie référendaire. Ne rassemblant pas le consensus, de vives réactions se sont faites entendre et ont appelé à tirer les conclusions du vote « *Je doute de la durabilité d'un système où l'on ne demanderait pas au citoyen ce qu'il en pense. Il y aurait beaucoup de choses à dire sur la manière dont nous réagissons au résultat des peuples.* »

Au-delà de la ratification du Traité de Lisbonne, des solutions sont avancées pour lever sur les principaux points de blocage institutionnel. Quatre réformes institutionnelles semblent incontournables : la présidence permanente du Conseil, le renforcement de la codécision du Parlement européen, le passage du vote à l'unanimité au vote à la majorité qualifiée et la représentation unique dans les institutions internationales. « *Il serait possible de faire quelque chose, un traité ultra simplifié avec seulement ces 4 questions.* » Les débats ont mis l'accent sur ces points car ils brident actuellement le leadership de l'UE.

Pour avancer sur la voie de l'intégration européenne un appel à plus de différenciation, qui existe déjà dans plusieurs domaines (politique monétaire, libre circulation, JAI, défense), a été lancé. Ce fonctionnement est encouragé car « *de plus en plus de petits groupes se forment. Il y a une angoisse justifiée de certains Etats car l'une des grandes conséquences à 27 c'est qu'on ne parle plus au COREPER. Si tout le monde parle un tour de table dure deux heures minimum. Certains se sentent exclus, c'est un grand danger pour l'UE et les Etats.* » En dépit de ce fonctionnement plus complexe un rappel à l'ordre a été fait sur l'objectif visé par la construction européenne : « *On parle de coopération, mais on ne parle plus d'intégration c'est frappant, or il nous faut de l'intégration. Il nous faut par exemple un marché financier intégré pour qu'il puisse peser, jouer tout son rôle face aux marchés des Etats-Unis, aux places asiatiques qui vont devenir importantes. Les citoyens attendent plus d'Europe, des prises de décisions, un leadership.* »

Pour aller plus avant dans l'intégration, la difficulté à définir l'intérêt commun au sein de l'UE a été analysée comme une caractéristique héritée de l'histoire : « *L'habitude ne changera pas car on rassemble des Etats qui parfois s'opposent depuis plus de 1000 ans. Les Etats et les peuples ont besoin de garanties. C'est un pouvoir collectif qui évite que se dégage un ou deux Etats membres qui dominerait les autres. Avec l'histoire du continent européen on peut le comprendre, et néanmoins améliorer les choses pour résoudre les problèmes de l'après 2020.* » Convenant que l'intérêt commun européen ne s'imposait pas aux Etats comme une évidence la réaffirmation du rôle de la Commission au sein du triangle institutionnel et du Parlement européen est souhaitée.

d) Comment agir avec une citoyenneté européenne balbutiante ?

« *Sans l'envie de construire l'Europe de la part des citoyens, nous aurons beaucoup de mal à agir.* » Au-delà des défis à relever, des efforts budgétaires à effectuer, de la gouvernance à renforcer, la capacité de l'UE tient à l'implication des citoyens dans la construction européenne. Des obstacles à lever ont été identifiés pour y parvenir. « *Le plus grave, c'est l'absence d'identité commune, de sentiment commun, d'identité européenne.* » La complexité et l'instabilité de l'UE rend l'identification difficile : « *En cinquante ans, on ne fait que changer de Traité et de frontières. Chaque fois à raison mais ces choses sont longues normalement. Ce n'est pas pour rien que les Etats-Unis ont gardé le texte original et fait des amendements* ». « *On ne comprend pas l'UE, il y existerait des points d'identification facilitant la compréhension : un président de la République, par exemple mais on ne peut pas l'imaginer.* »

Pour conjurer le sort, certains intervenants réclament une majeure politisation à niveau européen. Différentes voies de sorties institutionnelles sont avancées à tel effet. Pour quelques uns, il « *suffirait* » que le Parlement européen accepte d'avoir ce rôle, qu'il rejette par exemple une Commission qui ne correspond pas à sa majorité démocratique. « *C'est un pari risqué mais qu'il faut faire car il permettrait de dégager de vraies forces politiques, légitimes et financées efficacement.* » Au lieu d'avoir une grande coalition des « *partis politiques de bonne compagnie* » il est donc proposé que les présidents de la Commission soient responsables devant une majorité parlementaire. D'autres préconisent que les négociations budgétaires soient davantage publiques afin que « *les enjeux de ces négociations, qui engagent l'Union pour une période de sept ans, soient compris* ». Il faudrait également « *trouver un moyen pour que toutes les belles intentions ne s'échouent pas à 3 heures du matin dans une négociation du Conseil européen ou des ministres des finances sans que l'on sache qui et pourquoi a décidé ci et ça.* »

Quelques pistes supplémentaires ont été dégagées pour mobiliser les citoyens : l'implication autour de grands projets (agriculture, énergie, développement durable, etc.) ; la création d'une écotaxe européenne ; la réunion d'une convention européenne démocratiquement élue au mandat très large pour définir les institutions européennes en 2020 ; l'usage du référendum européen. Enfin, les pro-européens ont été appelés à ne pas minimiser les acquis. « *Nous entendons souvent que l'Europe est une obsession d'Eurocrates obsédés par la normalisation et la concurrence qui ne s'intéressent pas aux préoccupations des gens* ». Le Traité est d'origine économique, il offre pour l'avenir un formidable moyen de normalisation ; en matière de changement climatique le combat politique pour le marché du carbone est « *énorme* », mais valable pour 500 millions de personnes avec des quotas uniques au monde ; les normes juridiques européennes en matière de concurrence « *sont exportées dans le monde entier* » ; le ciment juridique qui donne corps à l'UE de tenir à défaut de ciment politique, de gouvernement, de police et d'armée est un excellent système dans un monde à la recherche de régulation.

PROGRAMME

Troisième Forum Européen des Think Tanks

EUROPE 2005-2025 : VISIONS ET CONTRIBUTIONS DES THINK TANKS

« QUELS CONTOURS POUR LES POLITIQUES EUROPEENNES A L'HORIZON 2020 ? »

19-20 septembre 2008

Château de la Muette – OCDE – 2 rue André Pascal, 75 016 Paris

Au-delà de la crise provoquée par le rejet irlandais du Traité de Lisbonne et des priorités affichées de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne du second semestre 2008, une autre échéance majeure pour l'avenir de l'Europe se profile à l'horizon de la période 2008-2009 : celle du réexamen des politiques communes et de leur financement. Les Chefs d'Etat et de gouvernement au Conseil européen de décembre 2005 ont en effet invité la Commission européenne « à *entreprendre un réexamen complet et global, couvrant tous les aspects des dépenses de l'UE, y compris la PAC, ainsi que des ressources, y compris la compensation du Royaume-Uni, et à faire rapport en 2008-2009* » et par ce biais budgétaire de poser des jalons qui orienteront le débat sur l'avenir des politiques pour la période 2013-2019. Car c'est bien de cela qu'il s'agit : le budget européen n'est pas simplement un instrument financier, il est un moyen d'expression d'une volonté partagée et de définition d'un projet européen commun aux 27 Etats membres.

Afin de nourrir la réflexion collective et le débat européen à cette occasion, l'Institut Aspen France organise à Paris son troisième **Forum européen des think tanks** le **19 et 20 septembre 2008**, en partenariat avec *Notre Europe* et la Fondation pour l'Innovation Politique.

Selon une méthode d'ores et déjà éprouvée à deux reprises ¹, il s'agira de permettre à des responsables de haut niveau, aussi bien dans la sphère publique que privée, d'échanger et de construire une approche commune pour faire d'une revue des politiques européennes, dans le cadre de la préparation des nouvelles perspectives financières, le socle d'un nouveau projet européen. Cet événement organisé au milieu du la Présidence française aura naturellement vocation à s'insérer dans le cadre du programme de trio élaboré avec la République tchèque et la Suède.

Afin de sortir du cadre strict de la négociation diplomatique, très largement marquée par les considérations budgétaires, cette réflexion à caractère informelle prendra comme point d'appui les contributions de treize *think tanks* européens impliqués dans le projet **Think Global - Act European**, mis en oeuvre par *Notre Europe* et la *Fondation pour l'Innovation Politique* (www.tgae.eu).

Le Forum permettra un débat entre des représentants des *think tanks* et des acteurs et décideurs concernés par la définition et la mise oeuvre des politiques européennes : élus, chefs d'entreprises, représentants de syndicats, d'organisations internationales, des ONG et des médias.

Les thèmes proposés dans ce programme seront abordés à la fois en séances plénières et lors d'ateliers thématiques.

¹ L'Institut Aspen France a organisé en 2004 un premier forum consacré à la question « *L'Union européenne peut-elle être plus démocratique ?* » et en 2005 un deuxième forum sur le thème « *Think tanks et décideurs dans une Europe en crise* ».

VENDREDI 19 SEPTEMBRE

**ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES - OCDE
Château de la Muette, 75016 Paris**

**14H40–17H30 - SESSION I – LES POLITIQUES COMMUNAUTAIRES :
ETAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES**

Président :

TOMMASO PADOA-SCHIOPPA
*Ancien Ministre des finances - Italie
Président, Notre Europe*

Invités d'honneur :

ANTHONY GOOCH
Directeur, Affaires Publiques et communication – OCDE

JEAN-PIERRE JOUYET
*Secrétaire d'Etat chargé des Affaires européennes
Ministère des Affaires étrangères - France*

Introduction :

VASCO CAL
Conseiller, Bureau des Conseillers politiques – Commission européenne

JANIS A. EMMANOULIDIS
*Stavros Costopoulos Research Fellow
Hellenic Foundation for European and Foreign Policy (ELIAMEP) – Grèce*

NICOLE GNESOTTO
*Ancien Directeur, Institut d'Etudes de Sécurité de l'Union européenne
Professeur, Chaire sur l'Union européenne, Conservatoire National des Arts et Métiers - France*

JACQUES LE CACHEUX
*Directeur des études
Observatoire Français des Conjonctures Economiques (OFCE) - France*

SOIREE

19H00

COCKTAIL DINATOIRE

Ministère des Affaires étrangères

Salon des Beauvais - 37 quai d'Orsay, 75007 Paris

en présence de

MICHEL PEBEREAU,
*Président, BNP Paribas
Président du conseil de surveillance, Institut Aspen France*

et de

GERARD ERRERA
Secrétaire Général, Ministère des affaires étrangères - France

SAMEDI 20 SEPTEMBRE

**9H00-12H30 - SESSION II – LES DEFIS EUROPEENS :
QUELLES RESSOURCES ? QUELLE GESTION ?**

9H00-11H00 - ATELIERS

1) LE DEFI DE LA GESTION DES RESSOURCES DURABLES

Modérateur :

ELVIRE FABRY

Directeur Europe-International, Fondation pour l'Innovation Politique - France

Introduction :

CLAUDE FISCHER

Secrétaire Générale, Confrontations Europe - France

PAUL HOFHEINZ

Président, The Lisbon Council for Economic Competitiveness (ASBL) - Belgique

Rapporteurs :

SAMI ANDOURA

Chercheur, Royal Institute for International Relations – Belgique

THOMAS KLAU

Directeur du bureau de Paris, European Council on Foreign Relations – France

2) LE DEFI DES SOLIDARITES

Modérateur :

JOHN EVANS

Secrétaire Général - Trade Union Advisory Committee to the OECD

Introductions :

MARJORIE JOUEN

Conseillère, Notre Europe – France

FABIAN ZULEEG

Analyste Politique, European Policy Center – Belgique

Rapporteurs :

ULRIKE GUEROT

Chercheur, Responsable du bureau de Berlin - European Council of Foreign Relations - Allemagne

PIOTR MACIEJ KACZYNSKI

Chercheur, Center for European Policy Studies - Belgique

3) LE DEFI DE LA MOBILITE

Modérateur :

GAETANE RICARD-NIHOUL
Secrétaire Général, Notre Europe - France

Introduction :

YVES BERTONCINI
Chargé de Mission, Centre d'Analyse Stratégique – France

ULLA HOLM
Chercheur - Danish Institute for International Studies - Danemark

Rapporteurs :

HUGO BRADY
Chercheur, Center for European Reform – Royaume-Uni

LUKAS MACEK
Directeur, Cycle européen de Sciences Po Paris, Europe centrale et orientale - France

11H15–12H30 – SEANCE PLENIERE

Modérateur :

PASCAL PERZO
Directeur Général, Institut Aspen France - France

Rapporteurs :

Le défi de la gestion des ressources durables

SAMI ANDOURA
Chercheur, Royal Institute for International Relations – Belgique

THOMAS KLAU
Directeur du bureau de Paris, European Council on Foreign Relations – France

Le défi des solidarités

ULRIKE GUEROT
Chercheur, Responsable du bureau de Berlin - European Council of Foreign Relations - Allemagne

PIOTR MACIEJ KACZYNSKI
Chercheur, Center for European Policy Studies - Belgique

Le défi de la mobilité

HUGO BRADY
Chercheur, Center for European Reform – Royaume-Uni

LUKAS MACEK
Directeur, Cycle européen de Sciences Po Paris, Europe centrale et orientale - France

Président:

YVES GAZZO

Chef de la Représentation en France – Commission européenne

Introduceurs :

FRANCO BASSANINI

Ancien Ministre, Sénateur, Président, Fondation Astrid - Italie

GILLES BRIATTA

Conseiller du Premier Ministre pour les Affaires européennes - France

LAURENT COHEN-TANUGI

Avocat, Essayiste

Président, Mission « L'Europe dans la mondialisation » - France

CONCLUSION DES TRAVAUX

LISTE DES PARTICIPANTS

Sami ANDOURA	Chercheur, Royal Institute for International Relations, Belgique
Franco BASSANINI	Ancien Ministre, Sénateur, Président, Fondation Astrid, Italie
Nicole BAYER	Conseillère aux Affaires européennes, Chancellerie Fédérale, Autriche
Yves BERTONCINI	Chargé de Mission, Centre d'Analyse Stratégique, France
Jean BETERMIER	Conseiller du Président, EADS et Président du Forum du Futur, France
Hugo BRADY	Chercheur, Centre for European Reform, Royaume-Uni
Gilles BRIATTA	Secrétaire Général des Affaires européennes – Conseiller Europe, Cabinet du Premier Ministre, France
Vasco CAL	Membre du Cabinet de Dalia Gribauskaitė – Administrateur Principal, Commission européenne
Maud CANDELA	Chargée de Projets, Pour la Solidarité, Belgique
Daniel CIRERA	Secrétaire du Conseil Scientifique, Fondation Gabriel Péri, France
Laurent COHEN-TANUGI	Avocat / Lawyer – Essayiste et Président de la Mission « L'Europe dans la mondialisation, France
Steven CURET	Business Information Manager, Alstom, France
Gerardo DELLA PAOLERA	Président et Professeur d'économie, Université Américaine de Paris, France
Janis A. EMMANOUILIDIS	Chercheur, Programme Stavros Costopoulos, Hellenic Foundation for European & Foreign Policy (ELIAMEP), Grèce
John EVANS	Secrétaire Général, TUAC – OCDE, France
Elvire FABRY	Directeur Europe-International Fondation pour l'Innovation Politique, France
Olivier FERRAND	Président, Fondation Terra Nova, France
Gilles FINCHELSTEIN	Directeur des Etudes, Euro RSCG et Délégué Général de la Fondation Jean Jaurès, France
Claude FISCHER	Secrétaire Générale, Confrontations Europe, France
Cynthia FLEURY	Chercheur, Institut des Sciences de la Communication du CNRS et Présidente d'Europeanova, France
Liz GALVEZ	Directeur Général, I Aspen Institute Romania, Roumanie
Nicole GNESOTTO	Professeur, Conservatoire National des Arts et Métiers, France

Anthony GOOCH	Directeur, Affaires publiques et communication, OCDE, France
Marcel GRIGNARD	Secrétaire National, Confédération Française Démocratique du Travail, France
Ulrike GUÉROT	Chercheur, Responsable du bureau de Berlin, European Council of Foreign Relations, Allemagne
Pierre HEILBRONN	Conseiller auprès du Secrétaire général et Coordonnateur pour la Présidence française de l'Union européenne, Cabinet du Premier Ministre, France
Philippe HERZOG	Président, Confrontations Europe, France
Paul HOFHEINZ	Président, The Lisbon Council for Economic Competitiveness (ASBL), Belgique
Ulla HOLM	Chercheur, Danish Institute for International Studies, Danemark
Olivier JEHIN	Rédacteur en chef, Agence Europe, Belgique
Marjorie JOUEN	Conseillère, NotreEurope, France
Jean-Pierre JOUYET	Secrétaire d'Etat aux Affaires européennes, Ministère des Affaires étrangères et européennes, France
Piotr MACIEJ KACZYNSKI	Chercheur, Centre for European Policy Studies, Belgique
Séverine KARKO	Chargée de Projets, Pour la Solidarité, Belgique
Thomas KLAU	Directeur du Bureau de Paris, European Council on Foreign Relations, France
Guillaume KLOSSA	Conseiller auprès du Secrétaire d'Etat aux Affaires européennes, Ministère des Affaires étrangères et européennes, France
Renate KOBLER	Chef de division, Affaires financières et monétaires, Ministère des Affaires étrangères et européennes, Autriche
Jacques LE CACHEUX	Directeur des Etudes, OFCE, France
François LAFOND	Directeur du Bureau de Paris, The German Marshall Fund of the United States, France
Gunnar LUND	Ambassadeur, Ambassade de Suède en France, France
Lukas MACEK	Directeur du cycle Europe centrale et orientale, Sciences Po Paris, France
Tommaso PADOA-SCHIOPPA	Ancien Ministre des Finances (Italie), Président de Notre Europe, France
Pier Carlo PADOAN	Secrétaire Général Adjoint, OCDE, France
Michel PEBEREAU	Président, BNP Paribas et Président du Conseil de Surveillance de l'Institut Aspen France, France

Pascal PERZO	Directeur Général, Institut Aspen France, France
Gaëtane RICARD-NIHOUL	Secrétaire Générale , Notre Europe, France
Laurence de RICHEMONT	Chef adjointe de la représentation de la Commission européenne en France, Commission européenne, France
John RYAN	Professeur, Hult International Business School, Royaume-Uni
Maria SADOWSKA	Responsable du programme “Europe dans le monde”, DemosEuropa – Centre for European Strategy, Pologne
Willem VAN HASSELT	Conseiller, Unité de prospective stratégique, Ministère des Affaires étrangères, Pays-Bas
Claudio de VINCENTI	Professeur d'économie, Fondation Astrid, Italie
John WEST	Responsable des Affaires publiques - Directeur du Forum OCDE, OCDE, France
Fabian ZULEEG	Analyste politique, European Policy Centre, Belgique

OBSERVATEURS

Selim ALLILI	Président, Observatoire Français des Think Tanks, France
Elisabeth AUVILLAIN	Directeur des programmes, Institut Aspen France, France
Benjamin BECHAUX	Chargé de mission, Secrétariat d'Etat chargé des Affaires européennes, France
Alexis BENOIST	Chef de Cabinet du Président, Poweo, France
Daniel BLANES	Secrétaire Général, Ordre des Experts-comptables Rhône-Alpes, France
Rachael BRIGGS	Attachée adjointe aux Affaires européennes, Ambassade de Grande-Bretagne en France, France
Florent CANETTI	Directeur du Développement, Institut Aspen France, France
Xavier CARPENTIER-TANGUY	Maître de conférence, chercheur, Centro des Estudos Sociais, Université de Coimbra, Portugal
Nadège CHAMBON	Chargée d'Etudes, Notre Europe, France
Maud CLERC	Responsable Développement, Cercle des Européens, France
Gilles CORMAN	Journaliste, La Lettre A, France

Bénédicte CONSTANT	Responsable des Affaires publiques, Institut Montaigne, France
Stéphane COSSE	Directeur adjoint en charge des Affaires publiques, RTE (Réseau de Transport d'Electricité), France
Françoise CROUGNEAU	Rédacteur en chef, questions internationales, Les Echos, France
Danilo D'ELIA	Chargé de Mission, Ambassade d'Italie en France, France
Bruno DELLINGER	Président, Quint Amasis, LLC, France
Olivier EVANS	Deuxième Conseiller, Affaires européennes), Ambassade de Grande-Bretagne en France, France
Eric FERMAUD	Président Directeur Général, Xeops, France
Isabelle FERMAUD	Assistante de Direction, Institut Aspen France, France
Bernard GINET	Directeur Général, Laboratoire de Chronobiologie Appliquée, France
Dominique GRABER	Responsable des Affaires Publiques européennes, BNP Paribas, France
Dominique GUILLAUME	Consultant, DG Consultant, France
Agnès IBOKRA	Secrétaire Générale adjoint, Observatoire Français des Think Tanks, France
Ashok KAR	Managing Partner, Infra Technologies, France
Sarah LACARRIERE	Etudiante, Hubert Védrine Conseil, France
Charlotte LAIGLE-JEGUN	Directrice Marketing et Communication, EurActiv France, France
Hakim LATTEF	Stagiaire, Notre Europe, France
Luc LEVY	Chargé de Mission, Centre d'analyse et de prévision, Ministère des Affaires étrangères, France
Nathalie LHAYANI	Directrice de la Publication, EurActiv France, France
Delphine LOEVENBRUCK	Responsable Développement, Institut de l'Europe d'HEC, France
Mario MARCUCCI	Chargé de Mission, Ambassade d'Italie en France, France
Serge MARIGLIANO	Directeur des Opérations, ICTS France, France
Laureen MELKA	Journaliste, Commerce International, France
Christophe MIDOL-MONNET	European Affairs Editor, Euronews, France
Marie-Cécile MILLIAT	Chargée de Mission, Centre d'Analyse Stratégique, Ministère des Affaires étrangères, France

Valérie MINARD	Directeur Adjoint des Programmes, Activités régionales, Institut Aspen France, France
Gérard MOATTI	Journaliste, France
Grégoire PADILLA	Chargé de mission, Institut Aspen France, France
Arnaud PINON	Directeur, Association Jean Monnet, France
Delphine QUI	Cabinet de Laurent Cohen-Tanugi, Mission « L'Europe dans la mondialisation, France
Gero von RANDOW	Correspondant à Paris, Die Zeit, France
Philippe RAY	Conseiller de presse et de communication, Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne, Belgique
Ellen RIOTTE	Assistante de recherche, European Council on Foreign Relations, France
Bertrand RIOUST de LARGENTAYE	Conseiller, Délégation de la Commission européenne auprès de l'OCDE et de l'Unesco, France
Eulalia RUBIO	Chargée d'Etudes, Notre Europe, France
Olivier STINTZY	Conseiller, Rising Africa Infrastructure Fund (RAIF - Natixis EI, France
Guy TABELLION	Directeur Général, Bellitona, France
Jean-François TROGRIC	Directeur France, Organisation internationale du travail, France
Valérie ZABRISKIE	Reporter, Affaires européennes, France